

Toute modification (changement d'adresse, statut, raison sociale, activité...) concernant votre entreprise doit être déclarée au CFE dont vous dépendez.

Pour plus de précisions, consulter le site internet Insee.fr à l'adresse :
<https://www.insee.fr/fr/information/1972060>

SITUATION AU REPERTOIRE SIRENE
A la date du 11 décembre 2020

Description de l'entreprise	Entreprise active au répertoire Sirene à partir du 01/06/2021
Identifiant SIREN	813 331 816
Identifiant SIRET du siège	813 331 816 00021
Nom	DAUNIS
Prénoms	FRANCK THIERRY FRANCOIS DOMINIQUE
Activité Principale Exercée (APE)	0150Z - Culture et élevage associés

Description de l'établissement	Etablissement actif au répertoire Sirene à partir du 01/06/2021
Identifiant SIRET	813 331 816 00021
Enseigne	EIRL TERA
Adresse	EIRL TERA PARCELLE AW0011 LD COCO 97356 MONTSINERY-TONNEGRANDE
Activité Principale Exercée (APE)	0150Z - Culture et élevage associés

Important :A l'exception des informations relatives à l'identification de l'entreprise, les renseignements figurant dans ce document, en particulier le code APE, n'ont de valeur que pour les applications statistiques (décret n°2007-1888 du 26 décembre 2007 portant approbation des nomenclatures d'activités françaises et de produits, paru au JO du 30 décembre 2007).

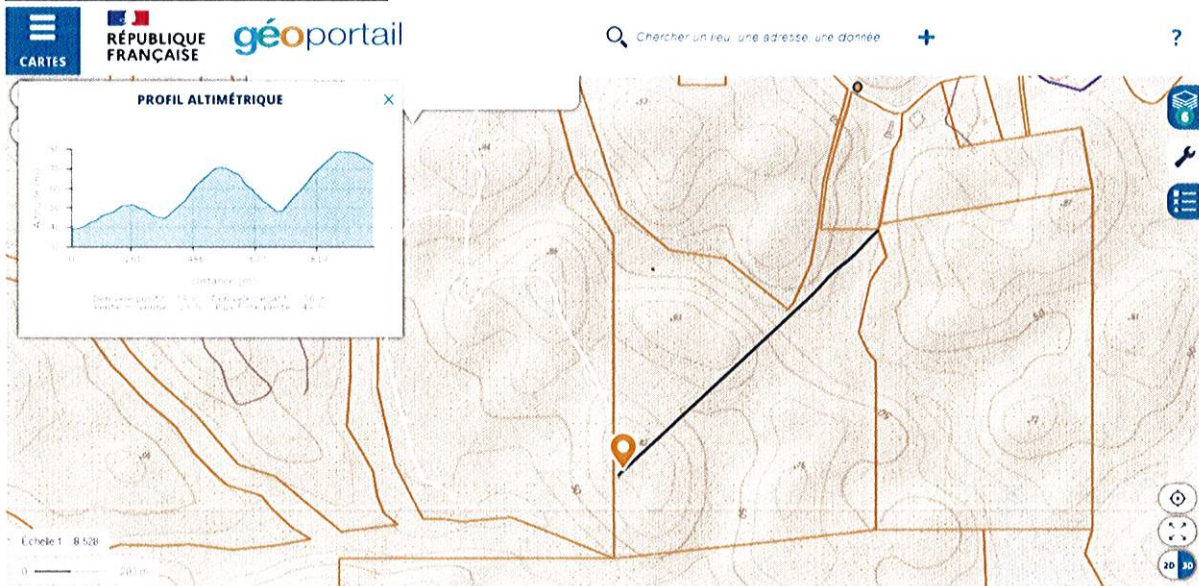
Avertissement :aucune valeur juridique n'est attachée à l'avis de situation.

Site de gestion: **INSEE, DR HAUTS-DE-FRANCE**
Pôle agricole
130 AVENUE DU PRESIDENT J.-F. KENNEDY
CS 70769
59034 LILLE CEDEX

Etude Technico-économique de l'exploitation de la parcelle BE0732 à Montsinéry-Tonnégrande.



1 – Situation géographique :



Relief : Terrain situé à 1.5 kilomètres approximativement de la piste « Saut Léotade ».

Présence d'une crête de colline de 80 mètres de hauteur visible de la piste d'accès.

Une dizaine d'hectare a déjà été défrichée et est manifestement à l'abandon.

De là s'étend plus deux autres collines et leurs devers.

Numéro de parcelle : BE0732

Coordonnées GPS : : x : 323779.40 y : 542941.24

Surface approximative : 64 Ha.

Surface demandée : **40,00 HA**

Surface en surplus non exploitées ou léguée à un organisme de recherche ou de préservation de l'environnement : **24 HA**

Accès : par une piste existante et en bon état, piste en latérite et sable blanc compacté.

Elle continue au-delà de la zone demandée.

Contrainte : Aucune.

2-Justification :

- Potentiel hydrique moyen (en haut et en flanc de colline) et fort en bas (au pied de colline).
- Facteurs climatiques : Zone humide sur la moitié de la parcelle (vallée entre deux collines).
- Présence de terre végétale sur une quinzaine de centimètre de profondeur en aval :
 - Basicité, granulométrie, texture, structure, dureté, porosité, à analyser sur place !
- Créneaux d'écoulement à créer manuellement, irrigation du plateau du bas.
- Planimétrie : Trois crêtes de colline qui s'étalent vers le bas jusqu'à un cours d'eau de type crique.

Idéal pour la culture de l'avocatier.

Une deuxième colline pourrait servir à la mise en place d'un gîte.

3-Lieu d'implantation :

- Piste Risquetout Ouest à Montsinéry/Tonnegrande sur la parcelle **BE 0732**

4-Genre de Cultures et surfaces exploitées :

-*Cultures associées temporaires ou permanentes*, agro-forestières pour un fonctionnement de type Verger familial/commercial.

-Surfaces de Culture, d'élevage et d'exploitation :

-**Permaculture** : permettant une exploitation saine, intelligente et optimisée de l'environnement.

-*Cultures légumières, fruitières, ornementales* : **4 HA**

-*Pépinières d'arbustes endémiques et arboricoles* : **2 HA**

-*Elevage familiale de Moutons et de chèvres (cabris)* : **2 HA plus l'ensemble du Verger.**

-*Verger* : **5 HA d'Avocatiers + 2 HA d' agrumes = 7 HA**

3 HA d'arbres divers (Sapotiller, Arbre à pain, Cacaoyer...).

Total : 10 HA

-*Bananiers* : **2 HA**

-*Cerisier* : **2 HA**

-*Gîtes* : **6 HA**

Surface totale d'exploitation : 28 HA
--

- *Surface préservée : Parcs et réserves naturelles* : **12 HA**

- *Surface non exploitée* : **24 HA**

5-Capacité de production :

Espèces

- **Avocatier (*Persea Americana*)** : Surf : **5 Ha**/ Production : **30 T/an** (6 T/Ha)
→ Distribution = Marchés locaux, Particuliers, Industries pharmaceutiques à l'export.
- **Agrumes** : Surface **2 Ha**/ Production **4,5 T /an**
→ Distribution = Marchés locaux, épiceries, particuliers...
- **Bananiers** : Surface **2 Ha** en culture associée: **12 T/an**
→ Distribution = Marchés locaux, épiceries, particuliers, compléments alimentaires pour les bêtes...
- **Cerisiers** : Surface **2 Ha** en culture associée: **12 T/an**
→ Distribution = Marchés locaux, épiceries, particuliers...
- **Sapotillers et Cacaoyer** : Surface **3 Ha** : **4 T/an**.
→ Distribution = Marchés locaux, épiceries, particuliers...
- **Fruits et légumes du potager** : surface **4 Ha** / Production **8 T/an**.
(Giraumon, Concombre, herbes aromatiques).
→ Distribution = Marchés locaux, épiceries, particuliers, compléments alimentaires pour les bêtes...
- **Elevage familiale de moutons et de chèvres pour le désherbage, la viande et le fumier** :
Surface : **2 HA** plus le verger de 7 HA → 9 HA
Deux mâles et quatre femelles de chaque type pour une reproduction et un agrandissement rapide du cheptel.
→ Distribution = Marchés locaux, boucherie, particuliers ...
- **Création d'une pépinière des espèces locales et forestières** :
Surface : **2 HA**
→ Distribution = ONF, les sites d'orpaillages légaux et illégaux, les particuliers, les amateurs de Bonzaï, les entreprises paysagistes...
- **Création d'un gîte dans un milieu forestier et d'une auberge associée à un parc** :
Surface du gîte : **2 HA**
Surface du Parc : **4 HA** de forêt entretenue qui sera fournie de pontons, de cheminements en bois ou en pierre, de palissades diverses pour agrémenter la visite des touristes de passage ...
Des écriteaux seront installés pour identifier les arbres, leurs histoires et leurs propriétés.
→ Distribution = Touristes, particuliers, entreprises, organisme divers, etc...
Surface totale de l'exploitation du Gîte : **2+4 = 6 HA**
Surface totale de l'exploitation du Verger et annexes : **22 HA**
Surface totale de l'exploitation : **28 HA**
- **Préservation de l'environnement** :
-Surfaces non exploitées, entretenues et préservées de **14 HA**, servant entre autre de réserves à la Bio-masse agricole pour la création de compost et de terreau, mais également d'unités de production naturelles de graines et d'arbustes pour la fourniture de la pépinière.
-Surface de **28 hectares** non déboisée et laissée telle un parc en miniature au bas de la carte ou léguée à un organisme lié à l'environnement.
-Surface totale non déboisée : **42 HA**

7-Commercialisation :

Sur place, livraison à domicile, Marché local et virtuel, commerce de proximité, magasin Bio, coopérative, Boucheries, Auberge (TERA-Gîtes) ...

Marques créées : TERA-Ferme - Qualité naturelle (Cultures et élevages associés)

TERA- Gîtes (Constructions / Hébergement, Restauration)

8-Unités et Moyens de production :

A-Arboricultures :

Surface : 7 HA

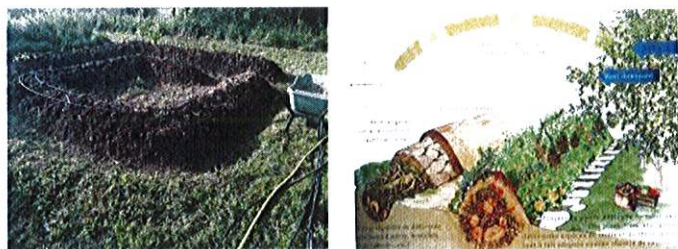
-Sondage du sol.

-Epierrage, Assainissement (retrait des déchets végétaux pour éviter des contaminations), Temps de Latence ; Amendement avec de la terre végétale, Fumure, Kaïs, Chaux magnésien, fumier de volaille, fumier de mouton, de chèvre.

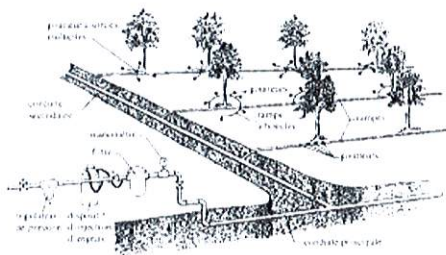
-Sondage à nouveau : PH recherché entre 6,5 et 7,5



-Création de bute.



-Réseaux d'irrigation à créer en fonction de ceux existant naturellement.



- Plantation après assainissement et amendement des surface de plantation.



←=5 ans==→



-Unités de production de composte et de terre végétale permanentes sur toute la surface d'exploitation.



B-Potager

Surface : 4 HA



-Unité de stockage, de semis et de développement

-4 Serres en Bois imputrescible avec une toiture vitrée :



C-Pépinière

-Structure en bois servant de zone de semis et recouverte d'une toiture en verre ou en maille verte.



-Emplacement réservé à l'extérieur des Pépinières pour les plants de plus de 6 Mois.

-Approvisionnement dans les zones dédiés à la préservation de l'environnement.

D-Elevage Cabris et Moutons

-Bergerie : Structure bois, cloisonnement en torchis renforcé avec de la chaux, parcelles délimitées et engazonnées.

Caprins : Espèce Martinik



Ovins : Moutons



E-TERA-Gîtes et Associés.

-Auberge + 10 Bungalows et logis rustiques en matière naturelle + Parc de chemins pédestres.



9-Principales actions d'investissement :

Le coût du projet est à titre indicatif.

Il est tributaire de la capacité de financement des partenaires d'exploitation, des aléas climatiques, de la prise des semis greffés sur les porte-greffes, du résultat des sondages et du caractère non inondable des parties exploitées, mais aussi des ressources se situant sur place.

Etant donné la tentative délicate de faire pousser des avocatiers greffés, la première date de la récolte de ces derniers ne peut être que prévisionnelle...

1 : Défrichage de la piste principale : Manuellement et mécaniquement (Tronçonneuse Hilti, Pelle Job).

-Coût d'une pelle hydraulique d'occasion : 7500 €	} Total : 13500 €
-Coût d'une tronçonneuse Hilti, neuve : 1 000 €	
-Essence et équipements : 5 000 €	

2 : Bornage, subventionné par la CTG à 90 %

-15 Bornes à 750 € = 11250. Total =11250%90 =**1 000 €**

3 : Installation Sommaire : Campement d'installation.

-Panneaux solaires, accessoire, équipements : **15 000 €**

4 : Défrichage manuellement et mécaniquement, selon les seuils réglementaires des zones concernées.

-Essence et accessoires : **2 500 €**

5 : Récupération des bois

-Scierie mobile : **7 000 €**

6 : Création d'un Atelier/Scierie composé d'une structure couverte et d'une scierie mobile.

-Structure : **2 500 €**

7 : Construction du Logis Principale

-Structure et équipements et accessoires : **35 000 €**

8 : Construction de la Pépinière

-Structure et équipement : **2500 €**

9 : Réalisation du Potager

-Graines et structure de stockage : **2 500 €**

10 : Mise en place des zones de stockage des ressources nutritives du sol, abritées ou non.

Toiture des structures en bardeaux, en tuile ou en verre.

11 : Construction d'une étable/ Engazonnement des surfaces à exploiter.

-Structure, frais vétérinaire et animaux : **3 000 €**

-Complément alimentaire : **1 000 €**

12 : Plantation des champs de bananiers et autres.

13 : Préparation des butes ou Kaïs, amendement, plantation des arbustes du Verger.

14 : Construction Logis Gardiens et employés.

-Structure et équipements : **4500 €**

15 : Commercialisation, source de revenu : Véhicule frigorifié.

-Parking, achat véhicule frigorifié d'occasion + Réfrigérateur fixe. : **25 000 €**

16 : Création TERA-Gîte.

-Coût : **2500 €**

17 : Construction Gîtes et Auberges.

-Coût : **20 000 €**

18- Publicité, commercialisation, etc...

-Coût : **5 000 €**

Total de l'investissement estimatif : **150 500 €**, pour une partie subventionnée par les collectivités et l'Etat et réparti sur 5 ans.

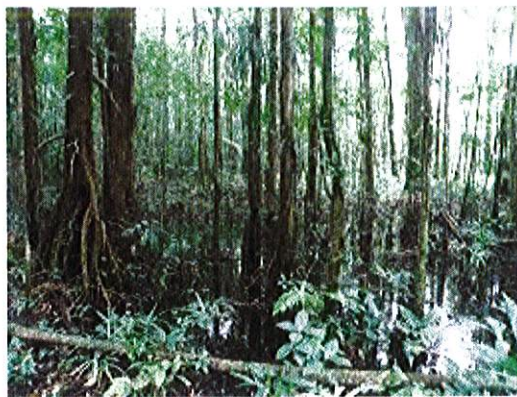
10-Nature de l'exploitation agricole :

La Ferme sera dédiée principalement à :

- L'arboriculture d'arbres fruitiers et culture de légumes et de fruit de Guyane (Verger, Potager).
- Un élevage d'animaux (bovins, caprins) pour la fertilisation du sol, le désherbage, la reproduction, l'alimentation et la commercialisation.
- Une activité de pépiniériste pour la vente d'arbustes et la replantation en milieu minier.
- Une activité d'aubergiste et de loueur de Bungalows intégrés dans un Eco-gîte.
- Parc de sentiers pédestre intégré avec un parcours ludique et sportif.

Le mode de culture et d'élevage classique de type familiale sera basé principalement sur les ressources existantes déjà sur le terrain : fumier, fumure organique, cendres des brûlis, coquilles et os d'animaux, composte, champs de Maïs, de Tubercule mais aussi par des apports divers (Chaux composée de Calcaire qui fait défaut dans le sol guyanais, chaux magnésienne, dolomite (1kg/plants), afin d'équilibrer le PH du sol.

Préservation de l'environnement forestier :



- Utilisation d'un Bocage tampon de 5 mètre au minimum de largeur sur tous le périmètre de la parcelle exploitée servant de protection, de paravent à la culture délicate de l'avocatier et des agrumes.
- Utilisation de la technique des Troignes (arbres étêtés annuellement sur un mètre de hauteur), préservant de la sorte la faune terrestre, souterraine et aérienne tout en agrandissement les surfaces d'ensoleillement et de ventilation et donc de déshumidification. Apports réguliers en Bio-masses.



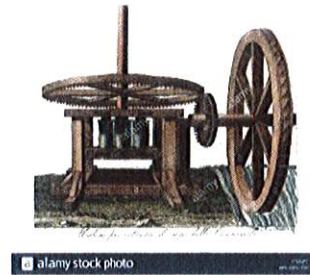
- Amélioration du PH du sol par un apport de plantes spécifiques tel l'Ortie ou par un amendement calco-magnésien ou phosphaté.



- Protection des plantes par un usage écologique de l'Ortie ou du Tabac...

-Du fait de la nécessité d'un apport régulier en compost et en terre végétale, des cerces de forêt de plusieurs dizaines de mètres de diamètre seront préservés tout en recevant un entretien régulier.

-Electrification de l'atelier de travail avec des panneaux solaires photovoltaïques ou si possible par un moulin hydraulique avec turbine alimenté par un affluent.



-Forage et mise en place d'un système de récupération des eaux de pluies, irrigation et filtrage à base de sable et de charbon pour l'eau potable.

-Utilisation du principe des toilettes sèches située à une cinquantaine de mètres du lieu du logis mais également à l'intérieur de celui-ci.

Contrainte : -Deux ans de stockage des matières avant utilisation.

-Stockage de sciure de bois et d'huiles essentiels.

-Zone de stockage au sec.

-La surface disponible du terrain non plantée et encore boisée est dédiée à la préservation de l'environnement.

11- Etude économique de l'exploitation sur 5 ans en cultures associées :

EIRL TERA : Ferme principale => Verger, Potager, Elevages, Pépinière

Avocats : à 5 euros le Kilo pour 5 hectares					
Année	+5	+6	+7	+8	+9
Quantité produite T/HA :	3	4	5	6	6
Prix de vente à la tonne :	5000	5000	5000	5000	5000
Total (€):	15000	20000	25000	30000	35000

Agrumes : Citron à 2 euros le Kilo pour 2 hectares					
Année	+1	+2	+3	+4	+5
Quantité produite T/HA	2	3	4	5	5
Prix de vente à la tonne:	2000	2000	2000	2000	2000
Total (€):	4000	6000	8000	10000	10000

Banane à 2 euros le Kilo, cultures associées sur 2 Ha					
Année	+1	+2	+3	+4	+5
Quantité produite T/HA	2	3	4	4	5
Prix de vente à la tonne:	2000	2000	2000	2000	2000
Total (€):	4000	6000	8000	8000	10000

Fruit et légumes du Potager à 3 euros au Kilo sur 4 Ha					
Année	+1	+2	+3	+4	+5
Quantité produite T/HA	3	4	5	6	7
Prix de vente :	3 000	3 000	3 000	3 000	3 000
Total (€):	9000	12000	15000	18000	21000

Pépinière : 2 € / Plants					
Année	+1	+2	+3	+4	+5
Quantité produite	100	200	400	500	400
Prix de vente :	2000	4000	6000	8000	10 000

EIRL-TERA- Gites : 1 Auberge + 10 Bungalows + Parcours pédestre forestier					
DATE	2023	2024	2025	2026	2027
Restauration (unité)	120	240	360	400	400
Chiffre d'affaire	3600	7200	10800	12000	12000
Location (unité)	120	240	360	400	400
Chiffre d'affaire	4800	9600	14400	16000	16000
Total (€):	8400	16800	25200	28000	28000

Année	2023	2024	2025	2026	2027
TERA- Ferme	19000	28000	37000	44000	66000
TERA-Gite	8400	16800	25200	28000	28000
Total (€):	27400	40800	42200	72000	94000

Les 3 HA de cultures d'arbres fruitiers divers ne sont pas pris en compte dans ce calcul.

12- Programme d'installation et d'exploitation :

Sur un an : 2021/2022

1- Défrichage manuel (tronçonneuse, scie, hache, sabre) des arbustes d'une partie de la forêt existante, installation d'un Bivouac.

2-Repérage ou mises en place des bornes et des zones d'installation, d'exploitation, mais aussi les zones hors d'eau ou inondables.

-Création de la Piste principale.

3-Création d'une plateforme abritée servant de dortoir et d'atelier ; création d'un puit artésien ou forage. Sondage du sol pour analyse et amendement.

4-Constitution de plusieurs zones de fabrication de compost et de terre végétale.

Approvisionnement régulier en matière première.

5-Constitution d'un abri conséquent pour la Pépinière : Avocats greffés ou non, Citronniers greffés, Porte-greffes, arbres locaux pour les replantations en zone minière désaffectée ...

6-Déboisement manuel des parties à transformer.

7-Création de la surface d'exploitation du verger et des pistes et des passerelles pour y accéder.

8-Semis globalisé d'herbes nourrissantes pour un petit cheptel de mouton (Espèce :Martinik) et de Cabris en fonction de l'hygrométrie du site.

9-Création d'une zone de confort et d'habitation de façon manuel en auto-construction. Réalisation d'un potager Bio-organique sur 4 Hectares.

Matériels et matériaux nécessaires durant cette période d'installation :

Equipements : Ustensiles et Outillages de base, tronçonneuse, groupe électrogène portatif, cuves d'eau, véhicule adapté, débroussailleuse, pompes hydrauliques, bâches, Petite Pelle Hydraulique...

Matériaux et ressources : Bois de différentes sections pour les constructions diverses (serre, pépinière), polyane, vitrage, graines pour les semis, tuyaux pour les irrigations, plantes en cours de croissance, porte-greffes ...

Utilisation principale des ressources se trouvant sur place.

Sur un an : 2022/2023

1-Traçage puis amendement. Fumure de fond (Calcium, Phosphore, Potassium)

2-Plantation par butes (30 cm de haut sur 1 mètre de diamètre au minimum) ou Kaïs (trous pénétrant et amendés) arbres et arbustes sur une surface de 4 Hectares, en premier lieu en mode dispersé ou concentré selon les endroits.

A raison d'un Avocatier tous les 100 mètres carrés approximativement plus un espacement nécessaire pour s'adapter aux reliefs morcelés du terrain et la pousse d'autres plantes associées et complémentaires, nous avons en moyenne 100 arbres par hectare, sur 2 hectares, nous sommes à 200 unités.

Un arbre donne en moyenne 120 fruits par an pouvant aller de 100 à 1000g.

Ce qui fait une moyenne de 0,5 kg soit $(120 * 0,5) * 200 = 60 \text{ kg} * 200 = \mathbf{12\ 000 \text{ kg/an}}$ soit 12 Tonnes.

En ce qui concerne le citronnier ou autres agrumes, nous partons du postulat qu'ils fleurissent plusieurs fois dans l'année et sa production par unité varie entre 200 à 600 fruits/an.

Chaque citron pèse en moyenne 120 g.

A raison d'un Citronnier, tous les 64 m², eu égard au contexte accidenté du site et de la culture de type associée dégressive nous pouvons planter 125 pieds par hectares soit 250 au total.

Pour une production moyenne de 300 fruits par pieds nous avons : 36 000 fruits soit **4 320 kg/an**

3-Délimitation par des clôtures fait de grillage mouton et de piquets en Wapa réputés imputrescibles ou d'haies piquantes (Bougainvilliers,...)

4-Création d'une étable.

5-Champs réservé aux céréales (maïs) pour les compléments alimentaires des bêtes

.

5-Début de la commercialisation des ressources non permanentes du potager.

6-Amélioration et optimisation du travail à la ferme Agro forestière.

Equipements : Outillages de base. Panneaux solaires photovoltaïques. Bois. Quincaillerie

Matériaux et ressources : Grillage, piquets en Wapa, compost, terre végétale, chaux, ciment pour les dalles d'assainissement, des tuyaux pour les conduits d'évacuation EP, boutures pour les haies végétales (Bougainvillier).

Sur un an : 2023/2024

1- Optimisations et agrandissement des unités de production.

2-Amendement continu et amélioration des structures de productions : Hydroponie, minuteur d'arrosage, Surveillance, mécanisation...

3-Démarrage du projet TERA/ Gîtes

4-Vitesse de démarrage atteinte par l'entreprise TERA.

5-Equilibre atteint dans la production entre la surface disponible du terrain, les zones préservées et les zones de logis.

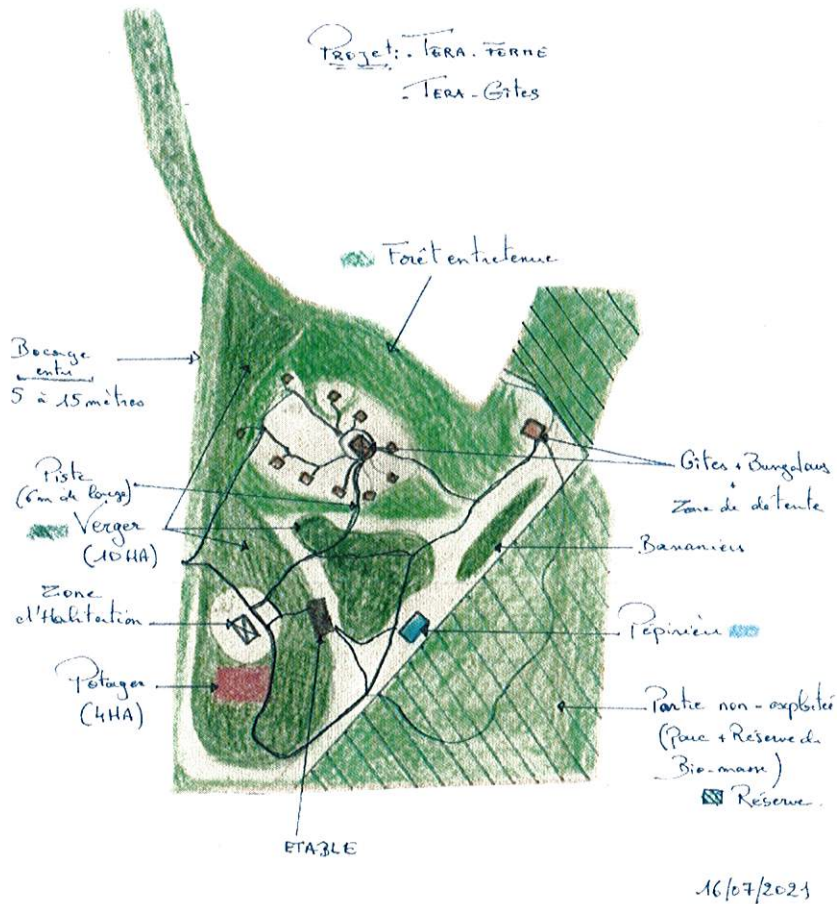
6-Cours pédagogique Eco-ferme.

7-Vitesse de croisière atteinte par l'entreprise prévu cinq ans après, lors de la première récolte des Avocats et agrumes greffés !

Développement de l'entreprise : Bureautique, mécanisation, commercialisation en vente directe (via une e-boutique), au sein des restaurants au sein, des coopératives et usines de transformation des matières premières.

Approvisionnement en matière première de l'entreprise TERA-Gîtes.

13- Implantation des unités de production :



Fiche technique Avocatier :

- Besoin en eau : 1200 et 1600 mm/an et progressivement plus important en fonction de sa maturité.
- Ensoleillement : 2500 ou 3000 h/an
- Période de plantation : En principe toute l'année, mais plus appropriée en début de saison des pluies.
- Besoin en ombrage : par des structures faites avec des feuilles de palmiers.
- Protection : par des fibres diverses notamment par l'enveloppe de la noix de coco entourant à la base des arbres : contre les rongeurs, les coups accidentels, pour le rafraîchissement de l'arbre en été et l'absorption du trop-plein d'humidité en saison des pluies.
- Bonne floraison : Déficit hydrique de 2 mois, donc en début de la saison sèche.
- Maladies dû à une surabondance en eau : *Scab* (champignons qui s'attaquent également aux agrumes), *Cercospora* (espèce de champignons provoquant des tâches foliaires), *Anthracnose* (champignon qui reste deux ans dans les débris des végétaux, privilégier un arrosage directe sur la base du tronc ; bouillie bordelaise (sulfate de Cuivre à utiliser modérément), purin de prêle dilué à 10% ou macération huileuse d'ail), *Thrips* (pulvérisation d'eau), *Cochenilles* (sources d'acide carminique qui permet de fabriquer une teinture coûteuse).
- Nature du sol : Bien drainé, profond à texture sableuse.
- Délai entre la déforestation et la plantation : 6 mois
- Sensibilité des racines : Sols sableux de préférence aux sols compacts et asphyxiants qui développe un champignon pourrissant, le *Phytophthora*
- Sensibilité au pic de chaleur : + 35° (détérioration des jeunes feuilles et des fleurs)
- Qualité de l'Eau d'irrigation : analyse du taux de chlore (à priori), de sodium et de mercure qui à fortes doses peuvent entraîner des symptômes de toxicité sur le feuillage.
- Profondeur du sol : de 1 à 1m 50.
- Planimétrie : entre 5 à 6 %. Terrain légèrement pentu.
- Toxicités aluminiques et manganiques : amendement calcique, régulation du PH du sol à plus de 4,5 voir 5 ou par défaut 6.5.
- Sensibilité de la couronne : les vents violents (pertes de fleurs) atténués par le bocage et les oasis de forêt préservées.
- Augmentation de la production : Du fait de leur caractère hermaphrodite, leurs fleurs dichogames (mâles et femelles) ne fleurissent pas simultanément : utilisation conjointe des variétés pollinisatrices de groupes opposés dont la floraison se situe à la même période que la variété dominante.

Année	1	2	3	4	5	6 et plus...
Dose d'engrais 20-5-16	50	100	400	600	1200	1500
Nbre d'apport/an	12	12	6	6	4	4
Total g/Arbre	600	1200	2400	3600	4800	6000

Selon analyse du sol un amendement calco-magnésien peut être nécessaire.

Technique de plantation traditionnelle :

- 1- Epierrage, préparation de la parcelle, irrigation au besoin.
- 2- Etablissement d'un réseau de drainage efficace et d'irrigation.
- 3- Brise-vents naturels par des bocages.
- 4- Fumure, amendement par du fumier organique et végétal.

- 5- Plantation par bute ou Kaïs.
- 6- Ecimage à une hauteur de 4 mètres.
- 7- Entretien avec des moyens mécaniques (débroussaillage) et broutage de l'herbe.
- 8- Prévention et traitement par l'Ortie, la bouillie bordelaise, une macération de la graine de pomme cannelle (possède un puissant insecticide contre les poux d'agouti notamment), l'ail, purin de prêle.

-L'Avocatier contient dans ses feuilles de la *Persine*, toxine qui empêche l'élevage de certains animaux hormis les Ovins et les volailles.

-Parasite et maladie : -*Phytophthora (Cinnamomi, etc...)*, *Cercospora purpurea*, *Sphaceloma perseae (Scab)*, *Fusarium* provoquant la pourriture pédonculaire, le *Botryodiplodia*, *Oospora*.

-Pourridiés : *Armillaria mellea* et *Dematophora necatrix*

-*Athracnose* à *Glomerella*, *Sun blotch* sur rameaux et fruits.

-*Sauterelle* et *Manioc*....

-*Attaque racinaire* : L'arbre ne pouvant plus se nourrir flétrit et se dessèche.

-*Attaque de la base du tronc* : Nécrose grandissante en profondeur.

Facteurs à l'apparition des maladies :

- 1- Température du sol : Dégâts maximums entre 27 et 31° :

D'où la nécessité de laisser des zones de sous-bois pour maintenir même en plein été, une zone fraîche et ombragée et d'effectuer le paillage de la base des arbres !

- 2- PH défavorable à la maladie : 3,5.

Mais inapproprié pour l'Avocatier qui préfèrent des terrains allant de 4,5 jusqu'à 6,5.

- 3- L'humidité du sol : Favorise les attaques racinaires.

Les travaux d'assainissement et d'irrigation prennent ici tous leurs sens ! Les racines des Avocatiers ont un pouvoir de régénération faible...

- 4- Les Chancres : Micro-blessures, craquelures naturelles dues à la croissance, blessures accidentelles, insectes foreurs.

Utilisation des fongicides telles le Cuivre ou l'Aliette et des systèmes de protection (grillage...)

- 5- Pieds non contaminés :

Choisir des fruits cueillis pour les semis, ce qui évite une contamination par le sol.

- 6- Porte-greffes résistants : apprentissage de la technique

Anthracnose



Scab



Cercospora



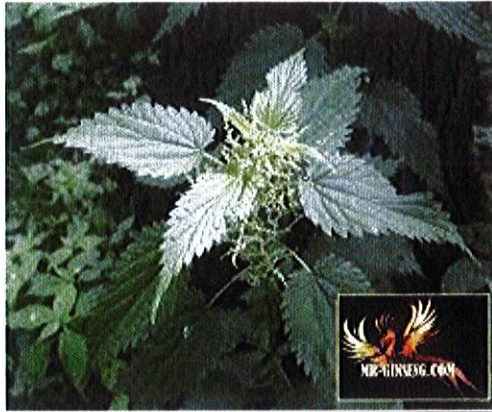
Trips



Cochinille



Traitements, remèdes et fertilisation du sol :



- Purin d'ortie pour la fertilisation ou le traitement parasitaire
- Consommable : contient du fer et tous les sels minéraux. Possède des poils urticants.



- Bouillie bordelaise (Sulfate de Cuivre). A utiliser avec précaution et modération !



- Purin de Prêle

Présentations des Maîtrises d'Ouvrage :

-Franck DAUNIS, né à Cayenne le 20 Mars 1976 :

Né en Guyane, travaillant plus de dix ans dans le BTP pour terminer mon cursus en tant que Chargé d'Opération dans la Promotion immobilière et OPC dans le pilotage des chantiers, plusieurs centaines de logements de type Standing ont été supervisés, encadrés et livrés par mes soins.

Plus jeune, j'ai suivi une formation de niveau CAP au CFFPA de Matoury.

Améliorant parallèlement mes compétences dans l'agriculture notamment par les méthodes de la Permaculture, car j'ai eu la chance de grandir puis de continuer à vivre sur des terrains agricoles, j'ai finalement pris ma carte d'agriculteur afin de mettre à profit les compétences acquises, mais surtout pour pouvoir créer puis développer une Ferme respectueuse de l'environnement.

Créant ainsi une source de revenu mais également une marque réputée, un Concept.

Connaissances tant théorique que pratique, indispensables pour le Projet d' Eco-ferme et d'Eco-logis, je suis en partenariat avec 2 futurs et potentiels associés :

-Eric DAUNIS, mon frère qui souhaite revenir au Pays et se reconverter dans l'agriculture.

Maîtrisant la construction ? notamment les Charpentes couvertures, connaissant également les spécificités agricoles du pays pour y avoir vécu longtemps, il serait intéressé par le développement de la Marque TERA-Gîtes.

-Hugues DAUNIS, mon père à la retraite, après avoir créé et développé son entreprise dans le BTP en Guyane, il a ensuite exercé une fonction de représentant de la Maîtrise d'œuvre/BET.
Il souhaiterait s'occuper de la Conception et de l'Ingénierie des structures diverses à réaliser.